Elle grandit entre les forêts et les eaux

La lettre municipale de JOUY LE POTIER

LE MOT DU MAIRE

JUILLET 2013

Avec parfois 15 ouvriers sur le chantier, vous l'avez sûrement remarqué les travaux du centre bourg ont bien avancé.
Le sol de la halle est achevé et a permis de réaliser le traditionnel bal du 14 Juillet sur la place du bourg. Le sol des parkings est également réalisé en grande partie; rassurez-vous, la couleur va complètement changer à la fin du chantier après avoir été hydro- décapé. Le mobilier, avec le banc rénové offert à la commune par Jeannette et Olivier Ratouin qui sera réinstallé proche de la halle, va bientôt être mis en place ainsi que la fontaine telle que l'a voulu l'architecte des bâtiments de France.
Enfin, à l'automne, les pelouses, massifs et 16 arbres d'un diamètre de tronc équivalent à une bouteille d'eau, seront plantés, probablement avec la participation des enfants de l'école. 23 arbres ont été enlevés, donc, afin de respecter notre engagement, 7 autres seront replantés dans le parc des Champs Bretons. Ainsi s'achèvera ce chantier important qui modifiera sensiblement la vie de notre village.

Ensuite, le réseau d'eaux usées entre la pharmacie et la boulangerie, nécessitant une mise aux normes, sera refait et au printemps 2014, le Conseil Général réalisera la couche de roulement de la chaussée avec un plateau surélevé au carrefour avec la rue de la Cave afin de supprimer les jardinières situées à proximité; le plateau surélevé proche de la pharmacie sera également modifié et reprofilé sur toute la largeur des voies.

Dans un tout autre domaine, vous êtes 770 à avoir intégré notre commune depuis 40 ans. Comme vous, d'autres personnes souhaitent habiter Jouy le Potier et il était nécessaire d'ouvrir de façon harmonieuse et régulée des terrains à l'urbanisation afin de maintenir notre dynamisme et notre développement raisonné dans le rythme de notre village, qui est et restera un village rural où il fait bon vivre. Les réflexions menées avec les lotisseurs nous permettent d'envisager des secteurs créés en éco-quartier avec voie de circulation partagée où la vitesse, le stationnement et les déplacements à pied ou à vélo cohabitent avec un minimum d'entretien. D'ailleurs, les rues existantes devront faire l'objet d'une évaluation pour programmer leur rénovation, peut- être sur le même principe et des extensions de cheminements piétons en bordure des voies le nécessitant seront également à prévoir.

Vous le voyez, à Jouy le Potier, il y a toujours des travaux, des projets, des évolutions mais toujours pour le confort et l'intérêt collectif.

En cette période estivale profitez du soleil pour vous détendre, vous ressourcer et passer de bons moments en famille ou entre amis.

BERDIGNE BERDOGNE
DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

◊ PROCHAINE REUNION D'INFORMATION
Le jeudi 29 aout, rendez-vous à la Fraternelle à 20h30

◊ COLLECTE DE PHOTOS
Afin d'enrichir la première collecte de vieilles photos et donc la qualité du diaporama "Les gens de Jouy", une nouvelle collecte est organisée le mardi 30 juillet de 14h00 à 17h00

Centre bourg : des travaux qui s'adaptent à la vie de la commune

Depuis plusieurs semaines, les Joviciens peuvent constater les changements profonds qui touchent le centre bourg et la place de l'église plus spécifiquement: trottoirs modifiés pour la sécurité des piétons, recréation d'un jardin du presbytère, déplacement du monument aux morts, aménagement de l'accès à la bibliothèque, réaménagement des stationnements, pavage du parvis de l'église… Autant de travaux qui sont réalisés sans perturber outre mesure les cérémonies (mariages, enterrements) et les animations de la commune (marché hebdomadaire et de potiers, fête du 14 juillet...) ont pu s'y dérouler sans problème particulier, comme ce sera encore le cas pour Berdigne-Berdogne.

Les aménagements lourds seront finalisés pour l'été mais les plantations (et peut-être les systèmes d'arrosage) ne seront mis en place qu'à l'automne pour faciliter leur reprise. La livraison de l'ensemble n'interviendra que lorsque les travaux de voirie relevant du Conseil Général seront finalisés (toute la bande de roulement du centre bourg doit être refaite) et ceux-ci doivent intervenir après la réfection des réseaux eaux usées / eaux pluviales de la zone qui ont été identifiés comme défectueux lors de l'étude de 2012.

Encore un peu de patience (et quelques gènes…) et nous pourrons tous profiter d'un bourg rénové tout en améliorant notre sécurité et notre assainissement collectif.

Un dernier point pour ceux qui ne peuvent s'empêcher de casser du matériel ou saboter le travail des entreprises qui interviennent sur ce chantier (en général le week-end et la nuit): lors des travaux, seules ces mêmes entreprises (et donc leurs employés) sont pénalisés par ces dégradations puisqu'elles se doivent de poursuivre les travaux en cours tout en remettant en état les parties détériorées, et ceci à leurs frais... alors merci pour eux…

MONUMENT AUX MORTS

N'abritant pas de sépultures, le monument est donc un cénotaphe et se définit comme monument du souvenir. Sachant que seulement 37% des monuments aux morts sont situés dans les cimetières, et que le Préfet, les associations départementales et celles communales d'anciens combattants ont été favorables à cette mise en valeur. Le positionnement, devenu étriqué au fil du temps, mais surtout ne permettant pas une vision de tous les instants, a donc été modifié.

La commémoration de l'appel du 18 juin 1940 a donc été la première manifestation officielle sur le nouvel emplacement. Chacun a pu apprécier le nettoyage complet et la réfection totale des écritures à la feuille d'or donnant ainsi tout son éclat à ce monument du souvenir. Une fois les sols et les plantations terminés, gageons que chacun appréciera cette mise en valeur permanente.

La commune marque ainsi sa volonté de maintenir le devoir de mémoire, au même titre que le déplacement de la stèle Charles Rocher et la dénomination d'une rue au nom de ce résistant disparu en déportation, ainsi que l'attribution de l'Allée du 19 mars 1962 au mail reliant la rue de la Ferté à la place, date du cessez le feu mettant fin à la guerre d'Algérie, Tunisie, Maroc. Et comme l'a écrit Monsieur André Cœuret, Président des anciens combattants de Jouy-le-Potier : « sa présence sur la place du village ne représentera plus une mémoire figée mais une mémoire vivante à transmettre aux générations nouvelles de notre village . Son emplacement ne peut que s'avérer essentiel dans le maintien indispensable et l'entretien du devoir de mémoire collective».

ECLAIRAGE PUBLIC

Comme l'an dernier pendant l'été, le bourg vit à la lumière naturelle sauf sur les axes routiers principaux. Les économies réalisées, les avantages pour notre planète sont notables sans aucune recrudescence d'incivilités ou délits.

LOGEMENT LOCATIFS

Alors que la livraison des logements situés impasse de la Poterie a (enfin) été effectuée, plusieurs dysfonctionnements majeurs ont déjà été mis en évidence, notamment à l'entrée de Jouy où certains branchements aux eaux usées n'avaient pas été réalisés rendant l'habitation presque impossible. De plus, et malgré nos alertes dès le début de l'opération, l'accès a dû être élargi à la demande du Service Départemental d'Incendie et de Secours rendant obligatoire le déplacement d'un coffret ERDF et repoussant la finalisation du revêtement des voiries et parking. Bien que ces constructions ne relèvent pas de la commune, elles ont nécessité un investissement incessant des élus pour faire rectifier les écarts constatés et que les locataires soient satisfaits.

CHÂTEAU D'EAU

Les premières réunions de préparation des travaux de réhabilitation du château d'eau ont permis d'établir le planning prévisionnel du chantier. Entre le démontage des antennes, pour permettre l'intervention en toute sécurité des entreprises et la peinture finale, ce chantier va durer 16 semaines. Les travaux débuteront fin août et les règles de sécurité du chantier en ont déjà été établies. Nous reviendrons régulièrement faire un point sur l'avancement de ce chantier qui doit assurer la pérennité de l'installation.

HÔTEL A JOUY

Un nouvel hôtel à Jouy le Potier! Le jeudi 27 juin fut inauguré le nouvel hôtel à insectes par le service cadre de vie et par l'école primaire de Jouy le Potier.
Ces constructions fabriquées par Jean- Claude VRAIN, sur une idée de Michel SOUILLART, conseillers municipaux et pour lesquelles la commune a fourni le matériel, ont vu leurs chambres meublées par les élèves avec diverses matières.
De la paille pour les chrysopes dont les larves se régalent de pucerons, de cochenilles, des bambous et des bois percés pour accueillir les abeilles solitaires si précieuses à la pollinisation des premières fleurs, des pots en terre pour le perce-oreilles, des parpaings cassés et des tuiles en terre cuite qui serviront d'abris pour nos coccinelles cet hiver. L'hôtel a donc ouvert ses portes juste à temps pour les congés d'été. Il contribuera à enrichir au fil des ans la micro faune d'insectes auxiliaires et pollinisateurs de nos jardins.

Après l'installation de nichoirs à chauve-souris, ces hôtels s'inscrivent dans une démarche environnementale que la commune de Jouy le Potier a engagée depuis maintenant plus de cinq ans.

FESTIVITES DU 14 JUILLET

Au son de la musique municipale d'Orléans, le défilé aux lampions nous a emmené à l'étang des Champs Bretons pour assister à un superbe feu d'artifice. A l'issue du feu, les 40 musiciens nous ont ramené au son du tambour dans le centre bourg où l'orchestre Tiphany nous attendait pour le bal sous la nouvelle halle. Plus d'une centaine de joviciens se sont retrouvés le lendemain midi pour le traditionnel pique-nique. Structures gonflables, jeux divers et variés, concours de boules et de belote, goûter et enfin nombreux lots de valeurs (plus ou moins grande) ont animé l'après-midi récréative que chacun a apprécié. Nous remercions tous les bénévoles présents qui ont largement contribué au bon déroulement de cette manifestation.

Utilisation d'un court de tennis du 29 JUIN au 01 SEPTEMBRE

Du 29 juin au 01 septembre, l'accès à un court de tennis extérieur est ouvert à tous les Joviciens qui le souhaitent pour se détendre un peu. Le deuxième court est réservé aux adhérents du club de tennis de Jouy le Potier.
Chacun devra respecter le règlement en vigueur durant cette période et notamment s'inscrire sur le tableau spécifique et respecter les horaires. En espérant que vous passerez de bons moments et que cela suscite quelques envies à la rentrée sportive pour s'inscrire au tennis club.

Sportez vous bien !

14ème RENCONTRE JOVICIENNE

Ce samedi 01 juin, 64 enfants de l'école primaire se sont retrouvés au complexe sportif pour les 14ème rencontres joviciennes et c'est sous le soleil que les différentes épreuves ont pu se dérouler dans la joie et bonne humeur. Les parents ont certainement apprécié cette manifestation organisée avec le concours de bénévoles que nous remercions. Après avoir remis la coupe et la médaille d'or pour leurs premières places à Juliette, Maëlle, Alexandre et Mattéo, la matinée s'est terminée avec le pot de l'amitié en se donnant rendez-vous pour les 15ème rencontres joviciennes. MERCI à tous et à l'année prochaine.

EVEIL CORPOREL

Samedi 29 juin 2013: spectacle de fin d'année. Un rendez-vous qui a permis aux parents et aux futurs sportifs de découvrir cette activité proposée par la commune. Elle permet de favoriser le développement corporel de l'enfant par des mises en situations variées. Celles-ci s'articulent autour de thèmes comme « sauter, lancer, grimper, rouler, courir, s'équilibrer… » Pour la rentrée 2013, les dossiers d'inscription sont à retirer au secrétariat de mairie. Les séances débuteront fin septembre.

REMISE DES DICTIONNAIRES

C'est au cours d'une cérémonie officielle mais conviviale dans la cour de la mairie, que les 21 élèves de CM2 se sont vus remettre une clé USB et deux dictionnaires, français et anglais, adaptés au niveau de collège qu'ils intégreront en septembre prochain. La commission scolarité, les parents d'élèves et la directrice du groupe scolaire (que nous remercions chaleureusement pour sa présence) ont apprécié ce moment traditionnel mais ô combien symbolique. Après avoir reçu les vœux de réussite pour leur scolarité à venir, nos élèves ont posé pour la photo et un verre de l'amitié a clôturé cet agréable moment.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Il se tiendra le Samedi 31 août de
9h à 13h, au Gymnase.

Vous voulez pratiquer une activité sportive ou culturelle,
vous voulez participer à la vie communale,
venez vous renseigner,
venez vous inscrire ou vous réinscrire.